



**Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté  
Séance du mardi 16 janvier 2018**

**Préambule** \_\_\_\_\_

Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du Collège André Ailhaud de Volx s'est réuni en séance ordinaire le mardi 16 janvier 2018 en présence des représentants des élèves, des parents, des personnels d'enseignement, de documentation, d'éducation et de santé. Madame la Principale adjointe ouvre la séance à 12H35.

Secrétaire de séance : Mme CHAICHE, CPE

**Ordre du jour** \_\_\_\_\_

- 1- Bilan des actions menées**
- 2- Définition de la politique éducative de l'établissement**

**Présentation** \_\_\_\_\_

Diaporama présenté par la Principale adjointe

Explication de l'acronyme CESC et présentation des objectifs du CESC

Cette instance a pour objectif la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Elle vise à faire acquérir aux élèves des compétences sociales et civiques tout au long de la scolarité dans le cadre des contenus disciplinaires en référence au socle sur « la formation de la personne et du citoyen ».

Le CESC contribue également à préparer tous les élèves à l'apprentissage de la vie en société et à la construction d'attitude et de comportements responsables vis-à-vis de soi, des autres et de l'environnement.

Cette instance s'inscrit bien dans une démarche globale et fédératrice.

**2 champs d'actions :**

**Le volet Education à la santé qui se décline en 4 points :**

- ✓ Education à l'hygiène
- ✓ Education nutritionnelle
- ✓ Education à la sexualité
- ✓ Prévention des conduites à risques

**Le volet Education à la Citoyenneté qui se décline également en 4 points :**

- ✓ Actions de solidarité
- ✓ Sécurité routière
- ✓ Environnement durable
- ✓ Prévention de la violence et du harcèlement

Les actions du CESC s'articulent avec celle du Conseil de Vie Collégienne dont les objectifs sont de donner la parole aux élèves, mieux prendre en compte leurs attentes pour l'amélioration des conditions de vie, et de favoriser l'apprentissage à l'exercice de la citoyenneté.



## **Présentation des actions menées dans l'établissement**\_\_\_\_\_

Cf tableau récapitulatif distribué au format papier.

La Cpe présente les actions du volet citoyenneté (sensibilisation aux élections de délégués, semaine de la démocratie scolaire, formation des élus), de l'environnement durable (SYDEVOM : sensibilisation au tri et au compostage) et de la sécurité routière.

L'infirmière présente les actions du volet santé qu'elle a menées ou à venir en partenariat avec le CODES, le CMS et des enseignants.

Une enseignante, formatrice PSC, présente cette action proposée jusqu'à présent aux élèves de 3<sup>ème</sup> et qui sera à l'avenir proposée aux élèves de 4<sup>ème</sup>.

Des actions de Solidarité sont présentées par un enseignant : travail sur les migrants, projet avec Handicap Evasion qui pourra être complété avec le projet « Intégrasports ». Il s'agit d'une grande manifestation sportive qui rassemble des lycéens, des collégiens engagés aux côtés de personnes handicapées. Durant une journée, 12 ateliers sportifs sont proposés aux participants. L'objectif est de favoriser l'intégration des personnes handicapées par le sport, avec des valeurs basées sur le respect, le partage et de sensibiliser les jeunes au handicap.

## **Actions à définir dans le cadre de la politique éducative de l'établissement**\_\_\_\_\_

Il est fondamental de mettre en lien les actions en faveur de l'éducation à la santé et à la citoyenneté avec les contenus disciplinaires et les niveaux. Elles doivent avoir une cohérence et une pertinence dans le cadre de la politique éducative à mener.

Pour se faire, il conviendra de définir les besoins, notamment par le biais de questionnaires à destination des élèves, des parents et des enseignants.

Tous les partenaires seront sollicités, par l'intermédiaire de leurs représentants respectifs pour faire remonter ces besoins.

Les membres du CVC travailleront sur l'élaboration du questionnaire destiné aux élèves.

Enfin, il est précisé que les élèves de 3<sup>ème</sup> investis dans des actions de solidarité ou autres, pourront s'en emparer dans le cadre de leur oral de brevet (parcours citoyen).

Une fois les besoins identifiés, le CESC pourra se réunir pour définir les actions à venir et les planifier sur le long terme.

Après s'être assurée que chacun avait pu s'exprimer comme il le souhaitait, Madame la Principale adjointe lève la séance à 13H40.

La Conseillère Principale d'Éducation  
Naïma CHAICHE

La Principale adjointe :  
Sandrine MAILLET